



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION,  
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N° 43 678 / MEJ / DGEE / DAPE / ASH

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION  
ET DES ENSEIGNEMENTS

Pirae, le 23 OCT. 2019

*Le Directeur général*

Affaire suivie par :  
ASH (40 46 27 11)  
Sandrine LEFEBVRE

à

**Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles**  
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Éducation Nationale

**Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements**

**Objet :** Intervention de la psychologue ASH

**P. J. :** Fiche de demande d'aide à destination de la psychologue ASH

La psychologue de l'Éducation qui exerce au sein du département « *Besoins Educatifs Particuliers, Adaptation et Scolarisation des élèves en Situation de Handicap* », sans se substituer aux ressources du terrain (psychologue Éducation Nationale, spécialité EDA ou EDO), peut accompagner des situations qui n'auraient pas trouvé de solution appropriée ou serait en situation de blocage.

Un premier contact téléphonique peut situer ou confirmer la demande d'intervention.

Dans tous les cas, il est demandé de suivre les modalités suivantes :

- remplir la fiche de demande d'intervention jointe au présent courrier (les éléments de concertation au sein de l'équipe qui ont motivé cette demande doivent être indiqués) ;
- joindre les synthèses d'Équipes Éducatives et/ou d'ESS ;
- transmettre les documents au secrétariat de l'ASH et copie à la psychologue ASH.

La psychologue ASH confirme la réception des documents au chef d'établissement/directeur d'école et contractualise l'intervention.

Copies :

MEJ 1  
DGEE /  
DAPE/ 1  
DVEE 1  
DOI 1

Pour la Ministre et par délégation



Pour la Ministre et par délégation,  
Directeur général de l'éducation  
et des enseignements absent ou empêché,  
et chef de département  
pédagogique et éducative

Thierry DELMAS

Berge SEGURA



## Demande d'aide à destination de la psychologue ASH



NOM Prénom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

Etablissement :

Nom du chef d'établissement / directeur :

Numéro de téléphone de l'établissement :

Nom du responsable légal :

Archipel, île de résidence (des parents) :

Numéro de téléphone du responsable légal :

### ➤ Parcours scolaire

Joindre une copie du dossier de suivi de l'élève, joindre des documents explicatifs ou remplir le tableau ci-dessous :

Année	Niveau	Etablissement	Aides et prises en charge (suivi DASED, équipes éducatives, ESS, rencontres avec les parents, avis médical, suivi extérieur ...)

### ➤ Modalités d'aménagements et moyens mis en œuvre actuellement

→ *Au sein de l'école, de l'établissement :*

→ *Intervention du psychologue de l'Education Nationale (EDA/EDO) :*

→ *Partenaires extérieurs :*

➤ **Motif qui conduit à la saisie de la psychologue ASH**

→ *Problématique en question :*

→ *Points forts concernant la situation de l'élève :*

→ *Facteurs de vulnérabilité identifiés (famille, scolarité) :*

→ *Lien famille école, position actuelle des parents (ou représentants légaux) :*

Date :

Signature du chef d'établissement, du directeur :

→ *Fiche à transmettre au secrétariat de l'ASH*

[cir.ash@education.pf](mailto:cir.ash@education.pf)